

# Rapport de la réunion communautaire sur la réforme électorale de Brantford–Brant

## Introduction et résumé

---

Le 2 octobre 2016, les clubs de commission libérale de Brantford-Brant ont organisé une réunion communautaire multipartite sur la réforme électorale à Brantford, en Ontario. Environ 50 personnes ont assisté à l'événement, qui s'est tenu dans un auditorium de type théâtre, sur le Campus Brantford de l'Université Wilfrid Laurier. Des représentants du Parti conservateur, du Parti libéral, du NPD et du Parti vert ont été joints et invités à participer à cet événement non partisan. Des personnes affiliées à chacun de ces partis ont participé à cette journée en tant qu'intervenants, y compris le député local. De plus, deux représentants de l'organisation Représentation équitable au Canada ont participé, et ont été invités par les organisateurs à éclaircir les questions plus techniques touchant les différentes options présentées [le scrutin majoritaire uninominal à un tour (SMUUT), le scrutin préférentiel ou transférable (SPT), le scrutin de liste (SL), le vote unique transférable (VUT), la représentation proportionnelle mixte (RPM) et la représentation proportionnelle rurale-urbaine (RPUR)].

L'ordre du jour prévoyait un mot de bienvenue et un aperçu du processus de participation à la réforme électorale, un rappel des principes directeurs, une présentation des cinq options et une séance d'ateliers. Des discussions spontanées se sont également tenues parmi les participants, entre les tenants de différentes options et leurs opposants, de même que des séances informelles de question. Les participants ont cherché à comprendre différents points d'information, les ont partagés et en ont débattu de manière compétente.

Après avoir examiné et discuté des options possibles, les participants se sont constitués en petits groupes pour discuter des différentes questions, qui comprenaient le système électoral préféré, les avis quant à la nécessité de tenir un référendum national sur un changement au système électoral uninominal majoritaire à un tour, la participation démocratique, le vote obligatoire, le vote en ligne et le vote électronique. Chaque groupe désignait un preneur de notes et un porte-parole. Des contraintes de temps ont empêché que les résultats de chacun des groupes soient présentés au reste de l'assistance; les notes ont toutefois été recueillies par les organisateurs et intégrées à ce rapport.

Un questionnaire a également été distribué à tous les participants sur les questions abordées. Le système préféré de l'assistance était la RPM, il y avait une forte opposition à la tenue d'un référendum national dans lequel les électeurs seraient invités à choisir entre le SMUUT et un autre mode de scrutin, et la majorité était pour le vote en ligne et le vote électronique, à condition de mettre en place d'importantes mesures de sécurité et de protection de l'anonymat.

Selon les commentaires reçus, les principales recommandations sont d'adopter un système électoral proportionnel qui maintienne la représentation locale, d'éviter un référendum national sur le changement du SMUUT, de mieux sensibiliser l'électorat entre les élections à l'importance de la participation démocratique, de ne pas adopter le vote obligatoire et de n'adopter le vote

en ligne ou électronique que si des réponses satisfaisantes peuvent être apportées aux inquiétudes à leur égard.

## **DIALOGUE GÉNÉRAL SUR LA RÉFORME ÉLECTORALE ET DÉMOCRATIQUE**

---

Il s'agit de l'une des plus importantes discussions avec les Canadiens de notre histoire moderne. Des membres de l'assistance ont toutefois fait part de leurs impressions selon lesquelles trop peu de Canadiens participent, qu'ils disposent de trop peu de temps, et que les différentes possibilités ne sont pas suffisamment ou assez largement comprises. Il y a beaucoup de soupçons et de méfiance auxquels il faut répondre en diffusant une information approfondie et impartiale. Bien qu'il y ait une voix forte pour un système simple et direct comme le SMUUT, l'écho du concert d'un nombre grandissant de voix qui se perdent dans ce système ne peut plus être ignoré. Il y a un appel clair au changement de notre système électoral.

Bien que le besoin de changement soit pressant et urgent, les participants reconnaissent la gravité et la complexité de la question. Ils veulent s'assurer que le changement qu'ils préconisent soit bien compris et que sa mise en œuvre soit réfléchie. Nous ne voulons pas que les défis du changement se retrouvent encore plus compliqués par des ratés techniques entraînant une véritable crise démocratique. Nous voulons être progressifs, mais prudents.

Pour avoir un débat national productif, il nous faut dépasser les traditionnelles campagnes de peur et de polarisation. Il nous faut participer à une discussion nationale honnête quant aux avantages et aux inconvénients des différentes possibilités, afin de prendre une décision éclairée sur ce qui serait le meilleur système pour le Canada.

## **PRINCIPES ET VALEURS DÉMOCRATIQUES**

---

Dans leurs groupes de discussion, les participants ont abordé les caractéristiques et principes qui étaient importants pour eux dans un système démocratique. Nous avons essayé de saisir tous les principes qui ressortaient de ces groupes. Il est important de préciser que ce ne sont pas nécessairement tous les participants qui partageaient tous les principes ci-dessous. Nous présentons toutefois chacun d'eux, en leur accordant une importance égale.

- Diversité géographique : le Canada est un vaste pays, et notre gouvernement devrait être représentatif de notre diversité géographique.
- Participation élargie et éclairée : pour que les élections soient plus efficaces et légitimes, il nous faut une participation électorale plus large. Cette participation doit du même coup être éclairée pour être efficace. Les discussions revenaient très souvent à l'idée qu'une représentation proportionnelle (c'est-à-dire le fait de voir un lien direct entre son vote et les sièges à la Chambre) encouragerait une plus grande participation.
- Représentation locale : avoir un représentant local qui soit imputable envers l'électorat local. Des inquiétudes ont été soulevées sur la question de savoir auprès de qui seraient imputables les élus choisis à partir d'une liste.

- Le gouvernement devrait représenter au moins 50 % de la population : peu importe le système choisi, le gouvernement (qu'il soit issu d'un seul parti ou de plusieurs) devrait refléter les votes d'au moins 50 % de la population.
- Équilibrer les intérêts ruraux et urbains : nous reconnaissons que les intérêts ruraux et urbains sont distincts, et que par définition, les zones urbaines auront un plus grand nombre d'habitants par région. Bien que nous ayons longtemps maintenu une approche de la gouvernance qui repose sur une représentation par habitant, nous avons besoin d'équilibrer les besoins et la représentation des zones rurales et urbaines.
- Devoir volontaire et civique : Bien que nous souhaitions une plus grande participation, l'opinion générale était que nous ne pouvons pas forcer les gens à voter. Il a également été soulevé que même si le vote était obligatoire, il n'y aurait aucune façon d'imposer un vote qui soit éclairé. Le vote devrait être perçu et valorisé en tant que devoir civique.
- Vote en ligne, inclusion, accessibilité : il a souvent été mentionné que le vote doit être plus inclusif et accessible, mais le vote en ligne a suscité d'importantes inquiétudes liées à la sécurité.
- Une communication plus honnête et transparente avec l'électorat : trouver des façons de se débarrasser des publicités négatives, ou au moins d'en réduire le nombre!
- Des choix clairs et compréhensibles : le système électoral doit offrir des choix clairs et compréhensibles aux électeurs. Le processus électoral doit être accessible, surtout pour les électeurs aux prises avec des difficultés de mobilité et de littératie (il a été remarqué que de trop longues listes de noms pourraient être un obstacle pour certaines personnes – un système de couleurs, de symboles ou autre devrait être envisagé).
- Éviter l'instabilité : certains se montraient inquiets de la possibilité qu'une représentation proportionnelle mène à une plus grande instabilité du gouvernement, puisque des groupes ou des candidats marginaux pourraient émerger et avoir un effet perturbateur.
- Stabilité : les élections devraient respecter un calendrier régulier et fixe. Certains étaient d'avis que si un gouvernement minoritaire ou de coalition perdait la confiance de la Chambre, un autre chef devrait alors être choisi parmi les députés pour former un nouveau gouvernement pour le reste du mandat, plutôt que de simplement déclencher une élection générale.
- Simplicité : Le SMUUT offre une belle simplicité en ce qui a trait aux résultats électoraux et à l'efficacité et l'imputabilité du gouvernement (un parti représenté pour une bonne gouvernance).
- Diversité : la représentation proportionnelle permettrait à des petits groupes d'avoir une voix officielle dans le système; on souhaite que toutes les voix comptent, ce qui est le mieux rendu possible par une représentation proportionnelle.

## RÉFORMES ÉLECTORALES CANADIENNES FÉDÉRALES

---

### *Classement des systèmes électoraux préférés*

Les participants ont été invités par questionnaire à fournir un classement informel des six options. Sur les 38 personnes, 6 ont choisi de ne pas répondre et 4 ont indiqué n'avoir pour l'instant pas assez d'information ou de connaissances pour classer les options.

Sur les 28 répondants, le RPM était clairement le favori, avec près de 39,2 % des premiers choix. De façon intéressante, le SMUUT a reçu le deuxième plus grand nombre de premier choix (21,4 %), mais était également, et de loin, le plus fréquent dernier choix, avec 46,4 % des votes le plaçant en sixième position. Après redistribution des votes sur les choix les moins préférés, le RPM devient le choix de plus de la moitié des répondants. En pondérant les classements globaux, le classement suivant serait la référence globale :

Résultats pondérés

RPM	115
SL	79
VUT	79
RPUR	78
SPT	76
SMUUT	72

Parmi ceux qui préféraient le scrutin préférentiel ou transférable, il y avait une impression que la proportionnelle urbaine-rurale pourrait représenter un compromis acceptable – pour une circonscription mixte urbaine et rurale comme Brantford–Brant, il y avait un espoir que sous un tel système, la circonscription conserve un représentant (élu par scrutin préférentiel) et que ses frontières ne soient pas élargies, tout en permettant qu’une proportionnalité soit appliquée à une plus grande échelle régionale.

### *Pourquoi les Canadiens ne participent-ils pas au processus démocratique?*

Les thèmes de cette discussion tournaient autour de la désillusion des gens, leur impression d’être déconnectés et, en fin de compte, leur désintérêt. Plusieurs ont l’impression que leur vote ne compte pas. Tout le monde est occupé, et nous avons à faire des choix sur les façons et les moments de dépenser notre précieux temps. Si les résultats sont les mêmes d’une façon ou d’une autre, c’est-à-dire que le statu quo l’emporte (peu importe le parti), pourquoi devrais-je perdre mon temps à me renseigner, à participer, ou à sortir voter? Plusieurs croient tout simplement que leur voix n’est pas entendue. Et plusieurs ont l’impression (à tort ou à raison) que les décisions prises à Ottawa n’ont pas d’impact sur leur vie quotidienne. Les gens sont désabusés par le comportement des politiciens en Chambre, et les publicités négatives exacerbent ces sentiments négatifs.

### *Comment pourrions-nous encourager une plus grande participation?*

Les participants étaient d’avis qu’un plus grand nombre de tables rondes et de programmes d’éducation publique entre les élections seraient utiles (des actions positives et informatives). Plusieurs ont défendu l’idée de fournir plus d’efforts pour rejoindre les électeurs À L’EXTÉRIEUR des périodes électorales. La jeunesse devrait être encouragée à voter en améliorant l’éducation dans les écoles, en accordant plus d’importance à l’éducation civique, en célébrant le premier vote des jeunes Canadiens et en les interpellant en ligne. Un changement au système électoral pourrait également donner davantage l’impression que leur vote comptera, peu importe leurs préférences politiques.

### *Vote obligatoire*

Bien que plusieurs personnes aient exprimé le souhait que tout le monde vote, la majorité était inconfortable à l’idée de rendre le vote obligatoire. Dans le questionnaire distribué, 14 personnes (43,75 %) appuyaient le vote obligatoire, contre 18 (56,25 %) qui s’y opposaient et 6 qui n’ont pas répondu.

### *Voter en ligne et voter par voie électronique aux bureaux de vote*

Il y avait un large appui au vote en ligne et au vote par voie électronique, à condition que les bulletins papier demeurent disponibles. Quinze répondants au questionnaire (57,7 %) étaient pour le vote en ligne, 11 (42,3 %) étaient contre, et 12 n’ont pas répondu. La proportion de répondants pour, contre, et qui se sont abstenus, était la même pour une forme quelconque de vote électronique. Malgré cet appui, il était également largement admis qu’il existe bon nombre d’inquiétudes technologiques et sécuritaires qui nécessiteront une réponse adéquate avant d’adopter le vote en ligne ou électronique. Voici quelques-unes de ces inquiétudes :

- Technologique : il faut du temps pour concevoir et construire un système fiable.
- Technologique : qu'arrive-t-il si le système tombe en panne durant une élection? Les résultats seront-ils perdus? Combien de temps faudra-t-il pour déterminer le gouvernement?
- Technologique : s'il n'existe pas de preuve papier, comment procéderons-nous en cas de recomptage ou de contestation des résultats? (Deux personnes ont précisé qu'elles ne soutiendraient le vote électronique que si les bulletins papier demeuraient disponibles.)
- Sécurité : qu'arrive-t-il si le système est piraté?
- Anonymat : comment s'assurer que chaque personne ne vote qu'une fois sans identifier personnellement l'électeur?
- Démocratie : le système devrait être indépendant du gouvernement ou des partis afin de ne pas influencer le vote.
- Démocratie : comment nous assurer que la personne qui vote en ligne est bien la personne à qui appartient le vote, et non quelqu'un qui vote pour elle? (P. ex. une personne votant au nom de son époux alors qu'ils partagent la même adresse courriel.)

#### Avantages

- Participation des jeunes : le vote en ligne encouragerait probablement la participation de plus de jeunes.
- Le vote anticipé rendu moins nécessaire : plus de votes le jour même de l'élection, puisqu'on peut voter à partir de n'importe où.
- Les électeurs d'outremer ou étudiants peuvent plus facilement voter dans leur circonscription.
- Réduction des coûts pour les bureaux de vote.
- Plus facile pour les personnes à mobilité réduite.

## RÉFÉRENDUM

---

Certains participants défendaient fortement l'idée que le SMUUT est très bien comme il est, et qu'il n'est pas nécessaire de le changer. Il y avait toutefois une voix bien plus forte clamant la nécessité d'un système différent. La voix la plus forte défendait l'idée que plus d'information était nécessaire pour prendre une décision éclairée.

Pour ceux qui souhaitaient un changement, les préoccupations concernant un référendum se concentraient sur trois thèmes :

- i. L'incertitude politique : si nous ne le faisons pas maintenant, le prochain gouvernement ne nous en laissera peut-être pas la chance;
- ii. La désinformation : un référendum demandant si un changement est nécessaire ou non sera source de division en raison de la peur du changement et de débats sur le système de rechange à choisir, et ne permettra pas de bien informer et sensibiliser les Canadiens;

- iii. L'apathie : inquiétude sur le fait qu'un référendum sur la question de changer ou non le système électoral ne suscite pas la participation d'une majorité de Canadiens.

Alors que ceux qui soutiennent un référendum sur le changement défendent l'idée qu'il offrira une légitimité populaire permettant au public d'accepter la forme quelconque de changement qui sera adoptée, d'autres avancent que la réforme électorale représentait un élément significatif de la plateforme libérale et que les élections de 2015 étaient ainsi en elles-mêmes un référendum sur le changement.

Certains ont fait part de leur préoccupation sur le fait que le système actuel était corrompu et rempli de lacunes, que le processus était manipulé et qu'ainsi, un référendum était nécessaire pour présenter un choix clair aux Canadiens.

Même si certains ont souligné qu'un référendum réduirait les risques qu'une décision soit ensuite contestée constitutionnellement, d'autres ont rétorqué que l'octroi du droit de vote aux femmes et aux Autochtones s'est fait sans référendum.

Il y avait un assez large consensus sur l'idée que les Canadiens devaient être bien informés des différentes options pour que le référendum soit significatif.

Une idée présentée par certains participants voulait qu'un référendum ne se tienne que sur les systèmes électoraux de rechange que le Canada pourrait utiliser pour les prochaines élections (2023) et les suivantes, et de passer les quatre prochaines années à construire et mettre à l'essai l'infrastructure, et éduquer les Canadiens sur la façon dont les systèmes fonctionneraient grâce à de vastes et multiples canaux accessibles de participation.

Toutefois, parmi l'ensemble des participants, l'opposition à un référendum national sur la réforme électorale était forte, avec 23 répondants (74,2 %) contre; 8 (25,8 %) pour; et 7 non-réponses. Il faut toutefois noter que cette question ne tenait pas compte de la possibilité de tenir un référendum uniquement sur les options possibles.

## RECOMMANDATIONS

---

Il est admis que les participants à cette réunion sur la réforme électorale n'étaient pas pleinement représentatifs de l'électorat canadien, mais nous recommandons tout de même, à la lumière des réponses aux questionnaires et des commentaires reçus durant les discussions, les mesures suivantes :

1. Si un nouveau système devait être mis en place pour les élections fédérales de 2019, ce système devrait intégrer la proportionnalité tout en préservant la représentation locale.
2. Si un référendum national devait être mené sur la réforme électorale, il devrait porter uniquement sur les options de rechange au système électoral actuel, afin d'éviter les divisions d'une campagne qui ne porterait que sur le choix entre un changement et un statu quo. De plus, une vaste éducation sur les différents systèmes électoraux devrait être offerte à l'électorat par Élections Canada avant la tenue de tout référendum.
3. Le vote obligatoire ne devrait pas être imposé pour les élections fédérales de 2019.

4. Si le vote en ligne ou électronique devait être mis en place pour les élections fédérales de 2019, il faudrait avoir une confiance absolue en la protection de l'anonymat et la sécurité, ainsi que des moyens de traiter des recomptages ou des contestations des résultats.
5. Le gouvernement canadien et Élections Canada devraient investir dans une campagne qui œuvre entre les élections à mieux promouvoir l'importance et la valeur de la participation démocratique.

## CONCLUSION

---

Il y a un message clair qu'aux yeux de beaucoup de Canadiens, le système majoritaire uninominal à un tour ne fonctionne plus pour le Canada. De plus en plus, les Canadiens se désengagent et se sentent déconnectés des décisions de gouvernance parce que leur voix n'est pas entendue, leur vote n'a pas d'impact sur la composition du Parlement, et les gouvernements sont élus par une minorité d'électeurs grâce à des pratiques politiques négatives qui favorisent la division.

En même temps, il y a beaucoup d'incertitudes sur ce qu'un changement impliquerait pour le Canada et sur la façon dont il serait mis en œuvre. Nous avons longtemps maintenu l'idée de représentation populaire profondément ancrée dans notre héritage culturel. Nous avons toujours cru à une représentation géographique, et à l'élection d'un représentant qui vienne de là où nous vivons et qui soit imputable de ses décisions.

La clé pour relever ces défis est d'encourager une conversation honnête, transparente, impartiale, informative et réaliste sur les différentes options. Les Canadiens souhaitent un système électoral qui favorise davantage la participation et qui soit accessible; un système qui fasse émerger un gouvernement qui soit plus représentatif de notre nation vaste et diversifiée, tant sur le plan géographique qu'idéologique, et un système qui favorise une prise de décision inclusive et collaborative, tout en préservant la représentation locale.

Les Canadiens sont fiers de leur démocratie, et l'adoption d'un mode de représentation proportionnelle représenterait une modification importante de cette démocratie. La transition ne peut pas être qu'une question de démocratie; elle doit également être légitime. Les consultations qui se tiennent actuellement dans tout le pays, les rapports fournis par les groupes communautaires et les députés et le comité multipartite au Parlement sont un élément d'assise de ce niveau de légitimité, mais il sera tout de même important que tout changement adopté soit accepté par les Canadiens. Si la vaste accumulation de consultations et de rapports indique que les Canadiens sont loin d'un consensus ou d'une compréhension des questions discutées dans ces rencontres, il faudrait envisager de prendre plus de temps avant de mettre en œuvre des modifications au système électoral. Dans un tel cas, il pourrait être plus prudent de n'avoir peut-être qu'un référendum portant sur les différentes options pour remplacer le SMUUT en 2019, plutôt que d'établir un nouveau système pour cette élection. Toutefois, notre assistance a montré une réelle préférence pour la mise en place d'un nouveau système en 2019, sans référendum.

Lors de la séance du 2 octobre, la majorité des participants ont été en mesure de ramasser suffisamment d'information sur le système électoral pour décider que des changements



devaient être apportés à notre système. Une autre préférence claire a été démontrée pour un système de remplacement qui soit une représentation proportionnelle. Nous espérons que l'éducation et les discussions se poursuivent, et que notre prochaine élection et celles qui suivront soient plus inclusives, encouragent mieux la participation et reflètent davantage les choix et les aspirations des Canadiens.